



L'APERÇU DE...

Eric SKYRONKA
Maire de Sully-lez-Lannoy

Nous avons engagé la commune de Sully-lez-Lannoy dans une dynamique de participation citoyenne avec la création en 2017 de la Fabrique Sullysienne, un dispositif inédit pour accompagner les projets d'intérêt général portés par les habitants.

À la suite de premières réussites collectives (covoiturage collaboratif, jardins partagés, etc.), nous avons fait le choix de monter en compétence sur la participation. La commune a assisté à la formation « Territoires participatifs » animée par le CERDD. Puis, l'Agence nous a proposé de mener ensemble une expérimentation sur la définition partagée avec les habitants du bien-être territorial. C'est dans un véritable cadre de confiance que se sont déroulés les trois temps de l'expérimentation auxquels des élus ont participé aux côtés des habitants. Je pense que ces moments sont particulièrement précieux pour créer du lien, de la cohésion et surtout l'envie d'apprendre à construire ensemble un village durable, vivable.

Toute la population n'était pas représentée lors de ces ateliers. L'essentiel est de répondre à la volonté de ceux qui souhaitent contribuer, de continuer à aller à la rencontre de l'ensemble des habitants et, par l'exemple et l'échange, de leur donner l'envie de participer.

Notre expérience à notre échelle nous fait prendre conscience de la nécessité de développer des outils innovants, mais aussi des postures nouvelles qui favorisent le sentiment que chacun soit respecté dans ses rôles et mandats, les habitants, les élus, les associations... L'Agence comme le CERDD sont des espaces qui permettent d'élaborer ces outils et cette éthique d'innovation responsable.

L'ILLUSTRATION DU MOIS

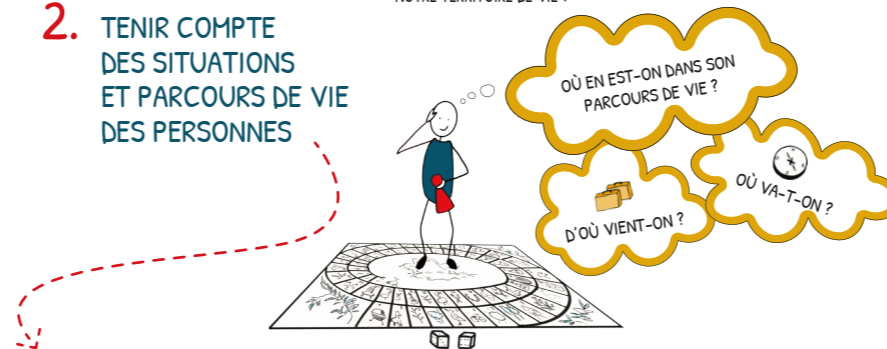


**VERS LA CONSTRUCTION
D'UN RÉFÉRENTIEL DU
BIEN-ÊTRE TERRITORIAL...**

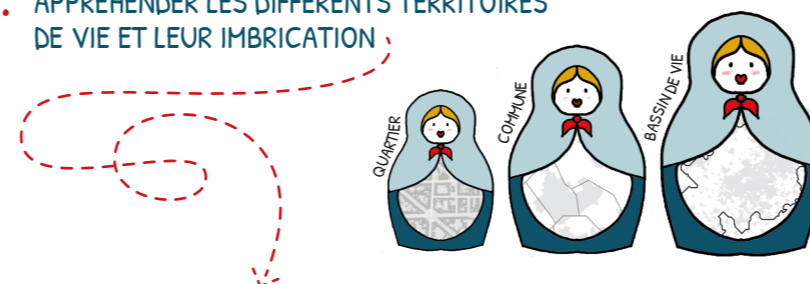
1. IDENTIFIER CE QUI CONTRIBUE À SE SENTIR BIEN SUR SON TERRITOIRE, SELON 3 GRANDES DIMENSIONS



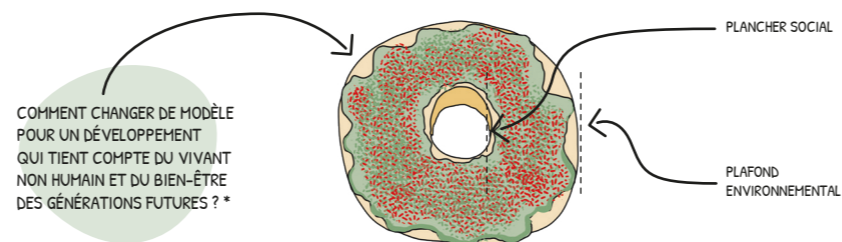
2. TENIR COMPTE DES SITUATIONS ET PARCOURS DE VIE DES PERSONNES



3. APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTS TERRITOIRES DE VIE ET LEUR IMBRICATION



4. INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



* SOURCE : L'ÉCONOMIE DU DOUGHNUT DE KATE RAWORTH

© ADULM

L'Aperçu est une publication de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Directeur de publication : Didier DECOUIGNY
Responsable de publication : Amélia DUVAL
Rédaction : Bérénice THOUIN, Louise HERRY
Facilitation graphique : Stéphanie DEMEYERE



adu59 | adu | adu-lille-metropole.org

Centre Europe Azur, 323 avenue du Président Hoover 59000 Lille // +33 (0)3 20 63 33 50

L'APERÇU

de l'Agence N°19 · DÉCEMBRE 2022

LES ACTUALITÉS



PARTENARIATS DE PROXIMITÉ

L'Agence propose une démarche partenariale de co-construction avec des communes volontaires, qui vise à mieux comprendre les évolutions du territoire et les besoins de ses habitants. Ce partenariat s'articule autour de trois ateliers, qui mobilisent les expertises des élus, des services communaux et de l'Agence, dans une optique de coopération et de transversalité des compétences. Les objectifs : identifier et consolider les enjeux du territoire, proposer un cadre d'échange au service de l'appropriation du projet de la commune. L'Agence clôture cette démarche avec Saint-André-lez-Lille et démarre pour 2023 avec Annœullin. Le premier atelier aura lieu le 14 décembre.

Pour plus d'informations sur les partenariats de proximité, retrouvez la plaquette de présentation du dispositif sur le site de l'Agence, onglet Missions.



BILAN INTERMÉDIAIRE DU SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Le 30 novembre dernier se réunissait le Comité syndical du SCOT avec comme sujet majeur le bilan réglementaire de ce document de planification stratégique approuvé en 2017. En confrontant ses grandes orientations aux tendances qui s'expriment depuis, ainsi qu'aux évolutions réglementaires, l'Agence, en tant qu'outil technique du Syndicat mixte, a proposé un bilan complet aux élus. Globalement, celui-ci est positif, notamment sur l'aspect foncier qui va au-delà des préconisations, avec un objectif de renouvellement urbain respecté et une extension urbaine très maîtrisée. Après délibération, le bilan a été approuvé avec maintien en vigueur du SCOT.

Pour plus d'informations sur le bilan du SCOT, un numéro spécial de l'Aperçu y sera dédié en février 2023. Restez connectés !

PORTRAITS DE COMMUNES 2022

Déclinés pour chaque commune de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes Pévèle Carembault, les Portraits de communes proposent un panorama des principaux indicateurs du territoire : chiffres clés, analyses, cartes synthétiques. Pour cette édition 2022, l'Agence développe deux nouvelles thématiques d'actualité : énergie et climat. L'ensemble des cartes communales des îlots de chaleur urbains, ainsi que de nouveaux indicateurs sur la consommation énergétique et sa répartition sont à y retrouver.

Téléchargez les Portraits de communes sur : www.adu-lille-metropole.org, onglet Cartes et Data

PORTRAITS DE COMMUNES 2022



ENRICHIS DE 2 NOUVELLES THÉMATIQUES : ÉNERGIE ET CLIMAT



Ville de Sully-Lez-Lannoy / © MEL

LE DOSSIER THÉMATIQUE

VERS UNE DÉFINITION PARTAGÉE DU BIEN-ÊTRE TERRITORIAL, À TRAVERS UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE



Promenade sensible à Saily-Lez-Lannoy / © ADULM

QU'EST-CE QUI FAIT QU'ON SE SENT BIEN SUR SON TERRITOIRE ?

L'Agence et ses partenaires (Métropole Européenne de Lille, Région Hauts-de-France, CERDD), s'intéressent aux leviers du bien-être territorial, dans l'objectif de produire un outil pour le mesurer, et avec la volonté de tester d'autres modes de faire en associant les habitants à l'ensemble des parties prenantes impliquées dans la démarche.

Aucune définition du bien-être territorial ne fait aujourd'hui consensus. Ce concept multidimensionnel est toutefois très lié à la notion de « qualité de vie », et se trouve au croisement de déterminants objectifs (comme la situation d'emploi ou l'accès aux équipements) et de déterminants subjectifs (ce à quoi on aspire).

De nombreux territoires œuvrent aujourd'hui à rendre le bien-être territorial concret, tant dans sa définition que dans ses applications (cf. présentation de IBEST dans la rubrique « Les indicateurs de référence »).

LE RÉFÉRENTIEL DU BIEN-ÊTRE TERRITORIAL

Sur cette base, une des étapes fondatrices de la démarche est la construction d'un réfé-

UNE DÉCLINAISON LOCALE DU RÉFÉRENTIEL LORS D'UNE EXPÉRIMENTATION DE TERRAIN

Ce référentiel a fait l'objet d'une expérimentation réalisée au printemps 2022 dans la commune de Saily-lez-Lannoy. Trois ateliers ont été organisés, dont deux séances de co-production et une séance de restitution, mobilisant élus et habitants. La première séance a pris la forme d'une promenade sensible (une méthode éprouvée par l'Agence dans le cadre de la démarche Initiatives, Innovation et Vieillesse – cf. Aperçu n°10 février 2022). Les habitants ont pu déambuler dans leur environnement autour de 4 espaces symboliques du village, leur permettant de l'appréhender avec un regard neuf et d'entrer plus simplement dans la définition du bien-être territorial, notion qui peut sembler abstraite au début.

Cette mobilisation de l'expertise d'usage des habitants a permis d'aboutir à une première vision partagée du bien-être dans la commune, de construire une déclinaison locale du référentiel, en l'adaptant tant aux spécificités du territoire qu'aux aspirations des participants.



© ADULM

CE QUE L'ON EN RETIRE : UN OUTIL DE CONNAISSANCE, DE DIALOGUE, DE MISE EN ACTION

Cette expérimentation a permis de mieux connaître et partager les pratiques et aspirations des habitants, d'identifier des « communs » sur le territoire, des espaces, événements ou éléments immatériels ayant de la valeur pour eux. Elle a notamment révélé l'importance accordée par ces derniers à « l'esprit village », avec un paysage agricole qui renvoie au milieu rural tout en se situant à « 15 minutes en voiture de Lille » ; ou encore l'intérêt porté au « faire ensemble », aux relations sociales et à la mixité intergénérationnelle comme condition du bien vivre ensemble. Elle a aussi permis d'identifier des

« zones de tension », c'est-à-dire des sources d'insatisfaction (autour de la dépendance à la voiture par exemple) ou des aspirations divergentes parmi les habitants.

Le référentiel décliné localement peut également servir de support de connaissance pour mettre en perspective les pratiques et aspirations des habitants avec les statistiques disponibles sur leur profil économique et sur l'offre du territoire, voire inciter à produire de nouvelles données, afin de mesurer ce qui compte véritablement pour les habitants. Dans la lignée des ateliers, un des participants a ainsi lancé un projet de cartographie collaborative en open-data dans la commune.

Le référentiel peut être un support de dialogue entre habitants, élus et acteurs du territoire afin de rediscuter et d'enrichir son contenu, qui a vocation à être évolutif. C'est aussi un outil de mise en action : l'expérimentation a suscité des pistes de projets collectifs pour favoriser le bien-être dans la commune (avec l'idée d'un projet de signalétique pour rendre plus visibles les initiatives citoyennes et événements marquants dans le village).

UNE DYNAMIQUE À POURSUIVRE

Cette expérimentation apporte des éléments pour mieux comprendre ce qui contribue au bien-être territorial et des enseignements en matière de mobilisation de l'expertise d'usage. Cette expérimentation sera prochainement renouvelée sur d'autres territoires, pour étudier la manière dont peuvent varier les perceptions du bien-être territorial et mobiliser le plus grand nombre autour de cet enjeu fondamental.



© ADULM

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

De nombreuses initiatives de mesure du bien-être voient le jour à l'échelle des territoires, qui produisent de nouveaux indicateurs adaptés à leurs spécificités et aux besoins locaux.

C'est le cas de l'expérimentation IBEST (Indicateurs de bien-être soutenable⁽¹⁾ territorialisés⁽²⁾) initiée en 2002 dans la métropole grenobloise.

⁽¹⁾ Qui renvoie aux aspects de justice sociale et de préservation de la nature

⁽²⁾ Adaptés aux spécificités et besoins locaux

8 dimensions du bien-être soutenable :



Le travail et l'emploi



L'affirmation de soi et l'engagement



La démocratie et le vivre-ensemble



L'environnement naturel



La santé



L'accès et le recours aux services publics



Le temps et le rythme de vie



L'accès durable aux biens de subsistance



LA PLATEFORME RESSOURCE SUR LES INDICATEURS ALTERNATIFS DE RICHESSE CAP BIEN VIVRE :

<https://capienvivre.org/>

POUR ALLER PLUS LOIN :

La storymap sur la démarche bien-être territorial, à retrouver sur notre site :

adu-lille-metropole.org, onglet Ressources et partage > Démarches partenariales.